

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	VII
<i>Biographie des auteurs</i>	IX
<i>Résumé</i>	XI
<i>Table des abréviations</i>	XIII

CHAPITRE 1

LES TYPES D'INFRACTIONS	7
Introduction	7
1. Les infractions fiscales de responsabilité stricte	8
1.1 L'omission de répondre à une demande péremptoire	9
1.1.1 La diligence raisonnable	16
1.1.2 L'erreur de fait raisonnable	17
1.1.3 L'erreur de droit provoquée par une personne en autorité	18
Conclusion	39
Annexe	40

CHAPITRE 2

LA FISCALITÉ PÉNALE ET LES ORGANISMES PUBLICS	51
Introduction	51
1. L'échange de renseignements entre organismes gouvernementaux	51
1.1 L'Agence du revenu du Canada	52
1.2 L'Agence du revenu du Québec	53

2. L'UPAC et l'échanges de renseignements avec l'ARQ . . .	54
3. L'AMF et les contrats publics	56
Conclusion	66

CHAPITRE 3

LES MÉTHODES D'ENQUÊTE	67
Introduction	67
1. Les contribuables visés par des enquêtes fiscales	67
2. Les échanges de renseignements	68
2.1 Les échanges de renseignements internes	68
2.2 Les échanges de renseignements entre agences fiscales	69
2.3 Les échanges de renseignements entre les organismes publics, le CANAFE et les corps policiers	70
2.4 Les échanges provenant de dénonciateurs	73
3. Le cheminement de l'enquête	74
3.1 L'enquête préalable à la perquisition	74
3.2 L'enquête fiscale	75
Conclusion	76

CHAPITRE 4

PERQUISITION	77
Introduction	77
1. Le fondement législatif relatif à la perquisition	79
2. La dénonciation	80
3. L'obtention du mandat de perquisition	82
3.1 Le fardeau des autorités fiscales	84
3.2 L'existence de motifs raisonnables justifiant une perquisition	85
4. L'exécution du mandat de perquisition	87

5. La rétention des documents saisis	90
6. La protection contre les fouilles, les perquisitions et les saisies abusives	92
7. La contestation d'un mandat de perquisition	94
7.1 La révision judiciaire d'un mandat de perquisition	94
7.2 La réparation selon le paragraphe 24(2) de la <i>Charte</i>	96
7.2.1 L'abus au sens de l'article 8 de la <i>Charte</i>	97
7.2.2 L'exclusion de preuve en application du par. 24(2) de la <i>Charte</i>	98
Conclusion	100
Annexe : Tableau sommaire des décisions concernant la contestation des mandats de perquisition en matière fiscale (autres que <i>Jarvis</i>)	101
 CHAPITRE 5	
LE DÉPÔT DES ACCUSATIONS	125
Introduction	125
1. Les conséquences civiles du dépôt des accusations	125
2. Les délais de prescription	126
3. Le type de poursuite	127
3.1 La procédure sommaire	127
3.1.1 La mise en accusation	129
4. La comparution et le plaidoyer	131
Conclusion	132
 CHAPITRE 6	
LES OBLIGATIONS DE LA COURONNE ET DES AUTORITÉS FISCALES	133
Introduction	133
1. Le rôle du procureur de la Couronne : la recherche de la vérité	134

2. La divulgation de la preuve	137
2.1 Les aspects législatifs	137
2.2 Les aspects jurisprudentiels	139
2.2.1 Les fruits de l'enquête n'appartiennent pas au ministère public	140
2.2.2 L'obligation par la Couronne de divulguer les éléments qu'il envisage d'utiliser au procès et tout élément de preuve qui peut aider l'accusé	141
2.2.3 Le fardeau initial de la défense	142
2.2.4 L'obligation de divulgation de la Couronne n'est pas absolue	143
2.2.4.1 La discrétion sur le contenu de la divulgation	143
3. Les exceptions à la divulgation de preuve	144
3.1 Le contexte de privilège générique	145
3.2 Le contexte de privilèges circonstanciés	149
3.3 La discrétion sur le moment de la divulgation	150
4. Les documents privés en la possession de tiers	150
4.1 La procédure de type <i>O'Connor</i>	152
4.2 L'étape 1 – La pertinence vraisemblable	154
4.3 L'étape 2 – Analyse par le tribunal	155
4.4 L'étape 3 – Autre exception à la divulgation	156
4.5 L'étape 4 – Obligation de la Couronne à la suite d'une ordonnance de divulgation de type <i>O'Connor</i>	156
5. Le contrôle du pouvoir discrétionnaire de la Couronne en matière de divulgation	157
6. Les requêtes en divulgation de preuve	157
6.1 Les réparations en vertu de la <i>Charte</i> en cas de non-divulgation	158
6.2 L'omission de divulguer dans le cadre d'un appel	162

6.3 Des exemples d'application en matière fiscale	163
6.3.1 Des communications internes des autorités fiscales : privilège relatif au secret professionnel du conseiller juridique	163
6.3.2 Les manuels et informations relatives aux méthodes d'enquête des autorités fiscales : le privilège relatif au litige	167
7. La dénonciation d'une source ou d'un informateur : le privilège relatif aux informateurs	173
7.1 L'informateur qui accepte de devenir témoin	173
7.2 La fiabilité et la crédibilité des informateurs entachés par la collusion ou impliqués dans l'enquête	174
7.3 L'accusé détenant une partie ou la totalité de l'information relative à l'indicateur	175
7.4 L'exception de « l'innocence de l'accusé » dans un contexte de requête de type <i>Jarvis</i>	175
8. Les informations relatives aux tiers	177
8.1 La procédure pour déterminer si les privilèges revendiqués par les autorités fiscales l'ont été à bon droit	178
8.2 La distinction entre une poursuite intentée en vertu de la L.I.R. et celle intentée en vertu du C.cr.	182
8.3 Les demandes de documents détenus par un autre pays, mais générés à la demande du Canada en vertu d'un accord	184
Conclusion	185
 CHAPITRE 7	
LES REQUÊTES PRÉLIMINAIRES	187
Introduction	187
1. La requête de type <i>Jarvis</i>	187
1.1 L'arrêt <i>Jarvis</i>	187
1.2 L'application de l'arrêt <i>Jarvis</i>	189

1.3 Les remèdes disponibles	192
1.3.1 L'exclusion de la preuve	192
1.3.2 L'arrêt des procédures	194
2. Les requêtes en arrêt des procédures pour délais déraisonnables	195
2.1 L'arrêt <i>Jordan</i>	196
2.2 L'application de l'arrêt <i>Jordan</i>	197
2.2.1 Le nouveau cadre d'analyse	197
2.2.2 Les délais imputables à la défense	198
2.2.3 Les affaires où les délais sont sous le plafond établi	199
2.2.4 Les affaires où les délais sont au-delà du plafond	199
2.2.5 Les règles transitoires pour les affaires en cours au moment où l'arrêt <i>Jordan</i> a été rendu	201
2.2.6 La réponse politique	203
Conclusion	204
Annexe 1 : Tableau sommaire des décisions concernant l'arrêt <i>Jarvis</i>	205
Annexe 2 : Tableau des décisions canadiennes appliquant l'arrêt <i>Jordan</i>	267

CHAPITRE 8

LES PROCÉDURES PÉNALES	363
Introduction	363
1. La gestion de l'instance	364
2. La conférence préparatoire	365
3. Le processus de facilitation	365
4. Le déroulement du procès	367
4.1 La preuve de la poursuite	367

4.2 La preuve de la défense	370
4.3 La contre-preuve	370
4.4 Les plaidoiries	370
4.5 Le prononcé du jugement	371
Conclusion	371
 CHAPITRE 9	
LA DÉTERMINATION DE LA SENTENCE	
EN MATIÈRE FISCALE	373
Introduction	373
1. Le cadre législatif et jurisprudentiel de la détermination de la peine	374
1.1 Les amendes	376
1.2 L'emprisonnement	380
1.3 Les frais et la confiscation	382
2. Les amendes minimales et l'article 12 de la <i>Charte</i>	383
3. L'interdiction de condamnations multiples	386
4. Autres conséquences découlant d'une déclaration de culpabilité	388
Conclusion	390
Annexe : Tableau des infractions et sentences	391
 CHAPITRE 10	
LA RESPONSABILITÉ PÉNALE	
DES AGENTS DE L'ÉTAT	433
Introduction	433
1. Les obligations des employés de l'État	433
1.1 Devoirs généraux – ARQ	433
1.2 Devoirs généraux – ARC	435
2. La confidentialité des renseignements fiscaux	437
2.1 Au fédéral	437

2.2 Au Québec	440
2.3 La jurisprudence	441
2.3.1 L'abus de confiance	443
2.3.2 La corruption	443
Conclusion	444
Annexe : Tableau sommaire des décisions concernant la responsabilité des agents de l'État	445
 CHAPITRE 11	
LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PROFESSIONNELS EN FISCALITÉ	455
Introduction	455
1. Les professionnels sous surveillance	455
2. Les infractions auxquelles un professionnel en fiscalité est exposé	457
3. Fardeau de preuve des autorités	458
4. Les conséquences potentielles	459
Conclusion	461
Table de la législation	463
Table de la jurisprudence	477
Index analytique	507